CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS Centre de Formalités des Entreprises

DECLARATION DE NON CONDAMNATION ET DE FILIATION

				/ ۱
10	sou	CCIM	nei	
O.C.	Sou	JUIN	110	

Nom: BOUVILLON ALOYAU (nom de naissance suivi du nom d'usage)

Prénoms: Jason Aymérick Jean Claudius

demeurant : 6 Avenue Léon Blum Etage 1 Appartement 6 93800 Epinay-sur-Seine

Né(e) le : 11 Novembre 1993 à : Saint-Louis (97450)

Fils -XFINE de (1): ALOYAU Jean-Claude (nom du père et prénom(s))

et de : BOUVILLON Maris Rose (nom de naissance de la mère et prénom(s))

déclare sur l'honneur, conformément aux dispositions de l'art. A.123-51 du code de commerce, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale ou sanction civile ou administrative de nature à m'interdire soit d'exercer une activité commerciale, soit de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale.

Fait à : Epinay-sur-Seine (93800) le : 23/03/2021

Signature

(1) Rayer la mention inutile

Article L.123-5 du code de commerce

Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés est puni d'une amende de 4 500 € et d'un emprisonnement de 6 mois.

Les dispositions des deuxième et troisième alinéas de l'article L. 123-4 sont applicables dans les cas prévus au présent article.